

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956**

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9, rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis le samedi 24 janvier 2015 à l'hôtel Ibis, 13 rue du Val de Marne, Gentilly, 94250 sur convocation écrite du président en date du 26 février 2015

1. Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Vice-président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Catherine FAYOLLET	Vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national
Yves OBIS	Vice-président chargé du suivi du secteur compétitif et du développement du secteur non compétitif
Marie-José LALLART	Secrétaire générale adjointe

Excusés

Jean-Claude WACH	Trésorier
Roy COMPTE	Vice-président

Le Président Marc Truffaut ouvre la séance le mercredi 4 mars 2015 à 18h30.

2. Congrès et assemblée générale

Ce bureau est centré exclusivement sur le programme du congrès fédéral et sur l'assemblée générale. Le programme retenu est le suivant :

Jeudi 26 mars

09 H 30 à 12 h 30 : Réunion commune du Siège fédéral, de la DTN et du comité directeur pour échanger sur les « propositions des CTF recueillies lors du séminaire de septembre 2014 ». Marie Paule Fernez en fera une présentation.

Matériel nécessaire : grande salle, vidéoprojecteur, multiprises, café...

12 h 30 - 14 h 00 : Repas au CREPS de Reims

14 h 30 : Accueil des présidents de ligues, des présidents de comités départementaux, des directeurs sportifs fédéraux, des entraîneurs nationaux, des cadres techniques fédéraux (un représentant par région), des sportifs (un par région) membres du CNC des sportifs, des membres des commissions médicale, formation, études et recherche...

14 h 30 – 15 h 30 : Ouverture par le président, présentation du déroulement du Congrès Fédéral et présentation du thème « **Quel processus d'éligibilité à la FFSA et quelles évolutions de la classification et des règlements sportifs ?** » présenté par **Roy Compte et Catherine Fayollet**

15 h 30 – 18 h 00 : Travaux répartis en 5 ateliers sur le thème « Quel processus d'éligibilité à la FFSA et quelles évolutions de la classification et des règlements

sportifs ? »

Les ateliers, avec leurs animateurs et rapporteurs seront mis en place prochainement par Henri Miau et Marie Paule Fernez. Le VPD et la DTN prendront contact avec les personnes concernées pour solliciter leur concours.

21 h 00 : Repas au CREPS de Reims

Vendredi 27 mars

09 h 00 - 12 h 00 : Poursuite des travaux en ateliers sur le thème « La FFSA et ses partenaires du mouvement sportif, du milieu médico-social, des institutions, des entreprises : quels positionnements ? », présenté par Marc Truffaut.

10 h 00 - 12 h 00 : Tenue du Conseil National Consultatif (CNC) des sportifs
Henri Miau, Roy Compte

12 h 30 - 13 h 30 : Repas au CREPS de Reims.

Après le repas les congressistes se déplaceront vers le stade Auguste Delaune pour la suite du congrès

14 h30 - 17 h 30 : Assemblée plénière : restitution des travaux des ateliers sur les 2 thèmes étudiés, synthèse et conclusion du président fédéral et présentation du club des supporteurs créé par Malakoff Médéric

A partir de 16 h 00 : Accueil fédéral pour la remise des pouvoirs – Enregistrement des n° de boîtiers électroniques avec la société Sector pour les votes en assemblée générale du samedi

20 h 00 – 23 h 30 Repas de gala au Stade A Delaune

Samedi 28 mars

07 h 30 – 09 h 30 Accueil au stade Auguste Delaune des représentants des associations porteuses de voix et émargement

09 h 30 – 12 h 30 Assemblée générale ordinaire

12 h 30 – 14 h 00 Repas sur place

3. Récompense fédérale

Pour cette première, le bureau propose de récompenser les DSF en activité depuis au moins 10 ans. Cette remise de médaille d'or pourrait se faire (si possible) lors de l'AG de Reims.

4. Election partielle sur le poste féminin vacant au comité directeur

Henri Miau contactera la commission électorale pour qu'elle donne un avis sur les candidatures au poste féminin vacant au comité directeur (2 candidates recensées).

5. Réforme des statuts fédéraux

Les nouveaux statuts ne pourront être présentés à l'AG de Reims. Ils seront inscrits au programme de l'AG 2016 puis envoyés pour approbation au ministère en charge des sports

6. Présentation des salariés

Il semble important qu'à l'occasion de l'AG de Reims, l'ensemble des salariés et cadres technique nationaux (anciens et nouveaux venus) puissent être présentés à tous les représentants des comités, ligues, DSF, CTF présents à l'AG.

7. Rapport financier

Le président présente l'exercice financier 2014 qui fait apparaître un léger excédent de 2 500€ environ. Il conviendra d'améliorer encore l'outil de suivi du budget fédéral et d'intégrer les éléments comme les dotations aux amortissements, la proratisation des licences,....., pour avoir une plus grande visibilité des capacités de la FFSA. IL faut souligner l'aide très importante apportée au terrain au cours de l'année 2014. Cet effort est sans précédent !

Pour information, le label a rapporté 100 000€ mais a coûté 200 000€ à la FFSA.

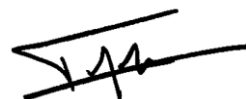
8. Rapports pour l'AG

De nombreux rapports ne sont pas encore parvenus au SG, cela devient **très, très urgent** ! Le bon à tirer est prévu pour vendredi matin En conséquence jeudi midi est le terme de rigueur ; ensuite il sera trop tard pour valoriser l'action menée sous la responsabilité des élus au sein de la FFSA.

La séance est close à 21 h 30



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président